



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 61

Infos Thématiques

INFOS DIVERSES

RAMADAN

A l'occasion du mois de Ramadan, Bernard Cazeneuve, ministre chargé de la relation avec les cultes, exprime à l'ensemble des Français de confession musulmane ses vœux de bonheur et de prospérité. Il forme pour sa part le vœu que ce moment de recueillement, de partage et d'échange soit l'occasion de renforcer la fraternité entre les Français de toutes confessions. Lors de la première réunion de l'Instance de dialogue avec l'Islam de France, qui s'est tenue Place Beauvau le 15 juin, le Ministre de l'Intérieur a rappelé que le principe de laïcité garantit à chacun la liberté de conscience – la liberté de croire ou de ne pas croire – et permet à tous les croyants de pratiquer leur culte dans des conditions dignes et paisibles.

UBERPOP

Une loi, qui a été adoptée par le Parlement en octobre 2014 a défini le cadre juridique dans lequel les activités de taxis et de VTC peuvent se développer. Aujourd'hui, les deux acteurs économiques sont aujourd'hui concernés par l'activité illicite des taxis UberPOP qui ne s'acquittent pas du paiement des charges sociales. « Les taxis et les VTC sont aujourd'hui confrontés à l'activité totalement illicite et incontestablement illégale des taxis d'UberPOP » (B. Cazeneuve, 18/06/15). Le Gouvernement a « diligenté un nombre [important] de contrôles et continue à le faire avec la plus grande fermeté. Plus de 420 procédures ont ainsi été engagées par [le ministère de l'intérieur] depuis la fin de l'année dernière avec des suites pénales qui ont été données par l'autorité judiciaire ». « J'ai totalement confiance sur le fait que les autorités judiciaires donneront les réponses pénales les plus fermes à l'égard de ces actes inacceptables [...] Nous continuerons ces contrôles et les préfets prendront des arrêtés d'interdiction à l'égard de ces activités manifestement et incontestablement illicites » : le préfet du Rhône a pris un arrêté jeudi 18 juin interdisant l'activité transport de personnes de type UberPop ; des textes réglementaires similaires ont déjà été pris en Gironde, dans le Bas-Rhin, le Nord, les Bouches-du-Rhône et la Loire-Atlantique. Enfin, le Premier Ministre a saisi le « délégué national de lutte contre la fraude, afin que les contrôles et actions soient engagés en matière fiscale et sociale » (B. Cazeneuve, 18/06/15).

RAPPORT FINANCEMENT COP21

Le Président de la République a reçu, ce jeudi 18 juin à 16h00, Pascal Canfin et Alain Grandjean en présence de Nicolas Hulot pour la remise de leur rapport « Mobiliser les financements pour le climat ». Vous trouverez ci-après le résumé du rapport : <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Telecharger-le-resume-du-rapport.pdf>

EDUCATION – DELEGUEE INTERMINISTERIELLE ALLEMAND

Comme elle l'avait annoncé, Najat Vallaud-Belkacem a nommé une déléguée ministérielle au renforcement de l'apprentissage de l'allemand. Sandrine Kott a pris ses fonctions mercredi 17 juin. A cette occasion, la ministre l'a présentée à Olaf Scholz, ministre plénipotentiaire de la République

fédérale d'Allemagne chargé des relations culturelles franco-allemandes, qui était présent à Paris, et avec lequel la ministre s'est entretenue. **Sandrine Kott est professeure d'histoire contemporaine de l'Europe à l'Université de Genève et chercheuse associée au Centre Marc Bloch de recherches en sciences sociales à Berlin. Elle est spécialiste de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.** Dans la lettre de mission qu'elle lui a remise, Najat Vallaud-Belkacem rappelle l'importance de la coopération renforcée entre la France et l'Allemagne en matière d'éducation et le caractère essentiel de l'apprentissage de l'allemand en France. **Dans le primaire, Sandrine Kott aura pour mission de favoriser le développement de l'apprentissage de l'allemand à travers la mise en place d'une carte des langues favorisant la diversité linguistique. Au collège, elle devra renforcer l'offre de l'allemand en langue vivante 2 à partir de la classe de 5^{ème}. Dans les lycées généraux, technologiques et professionnels, elle accompagnera le développement des sections « Abibac » et des sections européennes allemandes.** En complément, elle développera les partenariats scolaires et la mobilité franco-allemande des élèves comme des personnels. Elle veillera enfin à ce que les objectifs chiffrés fixés par la ministre soient atteints.

NUMERIQUE - LANCEMENT DE L'ALLIANCE FRANCAISE INDUSTRIES NUMERIQUE

Axelle Lemaire a salué le lancement de l'Alliance Française des industries du Numérique, qui s'est tenu à Bercy le 17 juin à 18 heures et auquel elle a participé, en compagnie de M. Georges Karam, Président et les membres du Comité de Direction. La secrétaire d'Etat se félicite de la démarche de regroupement engagée par les acteurs du secteur des équipements numériques : le GITEP-TICS, représentant les industriels des réseaux et équipements connectés, le SIMAVELEC, réunissant les acteurs de l'électronique grand public, et l'USPII, pour l'industrie de la photographie et des supports mémoire. Axelle Lemaire a loué la capacité déployée par les organisations professionnelles à **mettre en commun leurs moyens pour s'adapter aux mutations du secteur, et à se fédérer pour parler d'une seule voix.** Axelle Lemaire a déclaré : **« ce regroupement c'est un choix justifié dont on voit bien la cohérence dans un univers numérique dont les enjeux convergent. Pour les pouvoirs publics, c'est le gage d'une plus grande représentativité et la possibilité de disposer d'un interlocuteur de premier ordre ».**

PROCHE-ORIENT

Laurent Fabius se rendra en Égypte, en Jordanie, en Palestine et en Israël les 20 et 21 juin. En Égypte, il rencontrera le président Sissi, son homologue M. Shoukry, le secrétaire général de la ligue arabe M. Al-Arabi ainsi que les représentants du comité de la Ligue arabe chargé du processus de paix. En Jordanie, il s'entretiendra avec son homologue M. Judeh avant d'être reçu par le Roi Abdallah II. Enfin, il rencontrera le président palestinien M. Abbas à Ramallah et le Premier ministre israélien M. Netanyahu à Jérusalem. **Cette visite permettra de discuter des propositions de la France sur les moyens de relancer un règlement du conflit israélo-palestinien**, afin de favoriser la création d'un État palestinien viable et souverain, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, en assurant la sécurité d'Israël. La priorité doit être de recréer rapidement les conditions pour une reprise de négociations crédibles entre les parties et pour leur aboutissement. **Un tel objectif implique un cadre international renouvelé portant sur plusieurs éléments** : un accompagnement international impliquant les grands partenaires régionaux, un consensus sur des paramètres clairs pour engager les négociations, et un calendrier, car plus le temps passe, plus la paix s'éloigne, et plus les risques d'escalade sont grands.

DEFENSE – TRANSPARENCE DES ARMEMENTS

Dans le cadre de ses efforts de transparence en matière de désarmement, la France a organisé jeudi 18 juin une visite des installations nucléaires militaires démantelées du plateau d'Albion. Des

représentants d'une trentaine d'États membres de la conférence du désarmement ont ainsi visité les sites des anciens silos des missiles balistiques intercontinentaux et des installations de commandement et de tir, aujourd'hui démantelés et reconvertis pour des activités civiles ou militaires conventionnelles. **Ils ont pu constater les effets concrets de la décision prise par la France en 1996 d'abandonner la composante nucléaire terrestre de sa dissuasion.** Cette visite, annoncée par le président de la République à Istres le 19 février dernier, constitue **une nouvelle marque de l'exemplarité de la France en matière de transparence, avec l'ouverture de la base aérienne de Luxeuil en avril. Le président de la République avait appelé tous les États disposant de l'arme nucléaire à faire le même effort de vérité, souhaitant que la visite de nouveaux sites français « inspire l'attitude d'autres puissances nucléaires, avec des visites auxquelles nos experts pourront également se rendre ».** En 2008, la France avait déjà ouvert les portes de ses anciennes installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires de Pierrelatte et Marcoule à plus d'une quarantaine de représentants d'États membres de la conférence du désarmement, puis en 2009 pour plus d'une vingtaine d'experts non gouvernementaux et une trentaine de journalistes français et étrangers. La France avait été le premier État doté d'armes nucléaires à prendre une telle mesure de transparence.

TRANSPORTS – CONSEIL RECHERCHE AERONAUTIQUE CIVILE

Alain Vidalies a présidé jeudi 18 juin au Salon du Bourget la 8^{ème} réunion du Conseil pour la recherche aéronautique civile (CORAC), rassemblant l'ensemble des acteurs de l'aéronautique et du transport aérien français. La recherche continue de l'innovation technologique est indispensable pour garantir la compétitivité de nos industriels. Les investissements en recherche et développement des entreprises du secteur atteignent 10% à 15% de leur chiffre d'affaires. Lors de cette réunion, **Alain Vidalies a annoncé l'engagement du gouvernement dans le lancement immédiat du projet « Systèmes embarqués et fonctionnalités avancées » (SEFA), ainsi que son soutien de principe au projet « Usine aéronautique du futur » (UAF).** A cette occasion, avec l'accord d'Alain Vidalies, la présidence du comité de pilotage du CORAC a été confiée à Guillaume Faury, PDG d'Airbus Helicopters. Le Secrétaire d'Etat a par ailleurs remercié Michel Mathieu pour le travail accompli durant son mandat.

EBOLA

Annick Girardin a reçu vendredi 18 juin le Professeur Jean-François Delfraissy, coordinateur interministériel de la lutte contre Ebola, afin de faire le point sur l'évolution de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Sur le terrain, la mobilisation française continue : la France vient notamment d'envoyer en Guinée une vingtaine de formateurs de la sécurité civile et du matériel pour renouveler les stocks des équipes de riposte. **Si l'épidémie d'Ebola a fortement régressé au premier semestre 2015, elle n'est pas encore vaincue en Guinée et en Sierra Leone. Il est indispensable que la mobilisation de tous se poursuive.**

REFORME TERRITORIALE – NOTReFRANCE

Marylise Lebranchu s'est rendue dans le Nord-Pas-de-Calais mercredi 17 juin puis en Picardie jeudi 18 juin dans le cadre de la 13^{ème} étape du tour NOTReFRANCE des territoires en mouvement. La Ministre a présenté aux élus et aux organisations syndicales les principales dispositions du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui sera examiné en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale, à partir du 29 juin. A Lille, mercredi 17 juin, la ministre a participé à une session plénière exceptionnelle du Conseil régional en présence des membres du CESER et de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP). Dans le contexte de la fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et

Picardie, la ministre a appelé à dépasser les préoccupations et à travailler ensemble pour passer enfin de la concurrence à la coopération entre les territoires. Elle a assuré que "cette nouvelle carte des régions offr[irait] aussi de nouvelles cartes à jouer pour tous les territoires concernés", à condition justement de favoriser les complémentarités et de se respecter mutuellement. Marylise Lebranchu a ensuite visité Euratechnologies, incubateur d'entreprises créé sur la friche réhabilitée d'une ancienne filature, autour de laquelle se bâtit depuis quelques années un écoquartier. Elle a échangé avec une délégation de i-Trans, pôle de compétitivité labellisé à vocation mondiale dans le domaine des transports durables, qui a utilisé les locaux gérés par Euratechnologies pour se développer, et qui a labellisé plus de 200 projets innovants depuis sa création en 2005. La ministre a rappelé à cette délégation d'i-Trans, dont le périmètre s'étend déjà sur les deux régions, que le projet de loi NOTRe prévoit le transfert de l'ensemble des compétences de mobilité (TER, Bus...) et les aides aux entreprises à la Région. La ministre a souhaité que l'on s'inspire de ces belles réussites, pour collaborer et donner toutes les chances à ce territoire. Marylise Lebranchu a ensuite rencontré les organisations syndicales de la fonction publique à la préfecture de région Nord-Pas-de-Calais. Elle leur a **rappelé la proposition du Gouvernement concernant la revalorisation des grilles salariales, qui permettrait à tous les fonctionnaires de bénéficier de hausses de rémunération en 2017 si le projet d'accord était approuvé par la majorité des organisations syndicales.** Le lendemain, en Picardie, la ministre s'est rendue au Conseil Régional où elle a échangé avec l'ensemble des élus de la région dans un format proche de la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique). Là encore, elle a dû répondre à des préoccupations liées à la fusion des régions. Elle a réaffirmé qu'il y aurait **très peu de mouvements de personnels et donc pas de bouleversements à prévoir dans l'implantation des services publics sur les territoires.** Elle a remis en avant les atouts indéniables, notamment liés à la façade maritime, qui feront de la grande région Nord-Pas-de-Calais - Picardie un espace stratégique en Europe et a conclu en appelant chacun à être responsable pour agir dans le seul intérêt des citoyens de la future grande région. Enfin, la ministre a rencontré les organisations syndicales de la fonction publique de Picardie auxquelles elle a adressé le même message d'apaisement concernant le très faible nombre de mobilités à venir avec la réforme territoriale. Elle a rappelé, avant de quitter Amiens, les propositions du gouvernement pour revaloriser les carrières des fonctionnaires, qui constituent "une chance à saisir pour inverser la spirale des dernières années concernant les rémunérations des fonctionnaires".

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

Laurent Fabius recevra vendredi 19 juin le Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Peter O'Neill. Au cours de cet entretien, MM. Fabius et O'Neill travailleront à la préparation de la conférence «Paris Climat 2015». **Des îles de Papouasie, notamment l'atoll Carteret, sont menacées par la montée des eaux et environ 80 personnes ont dû être déplacées avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations.** Ils feront également le point sur la relation bilatérale et le renforcement de notre coopération en Océanie.

Source : Porte-parolat du Gouvernement – 18/06/2015